



Comité Technique Local du 11 Octobre 2018

COMPTE RENDU

Le Comité Technique Local était convoqué ce jeudi 11 Octobre en 2ème convocation avec à l'ordre du jour :

- Projet de réorganisation 2019 du réseau de la DDFIP de l'Aisne
- Modification des horaires d'ouverture et des horaires variables de la trésorerie de Saint-Quentin Municipale dans le cadre du déménagement au CDFiP et de la création de la caisse commune
- Questions diverses

La CGT Finances Publiques était représentée par Marie-pierre BOREL, Antony LAGNEAUX, Yan RUDER et Patrick TAUPIER

1 – PROJET ASR 2019

L'Administration centrale appelle cela pudiquement « adaptation des structures du réseau » (ASR) ... ce que l'Administration locale décline en « réorganisation du réseau de la DDFiP 02 ». ASR, ou quel que soit le nom qu'on lui donne, pour la CGT, il s'agit uniquement de fragiliser l'implantation territoriale et les missions de la DGFIP ... une mort annoncée ... partielle pour les plus optimistes ... totale pour les plus pessimistes ...

Après l'annonce du lundi 8/10 (voir article précédent) du Ministre DARMANIN de ne pas autoriser la fermeture de la trésorerie de Liesse Notre Dame, ce point mis à l'ordre du jour était par conséquent caduque.

La Direction se voit donc obligée de réactualiser son projet d'ASR 2019.

Cette ASR devrait donc se décliner de la façon suivante :

- Spécialisation de la trésorerie de Guignicourt avec 1 emploi C transféré au SIP de Laon
- Spécialisation de la trésorerie de Marle avec 1 emploi C transféré au SIP de Laon
- Transfert de l'EPHAD « les jardins du monde » de la trésorerie de liesse vers la trésorerie de Laon CH avec 1 emploi B transféré
- Transfert de l'EPHAD de Crepy de la trésorerie Laon municipale vers la trésorerie Laon CH
- Création BDV départementale sans transfert d'emploi
- Création ICE départementale sans transfert d'emploi

La trésorerie de Liesse ne fermant plus , ce sujet n'a pas été soumis au vote.

Nous aurons l'occasion de débattre une nouvelle fois sur cette ASR actualisée le mardi 13 Novembre.

2 - MODIFICATION DES HORAIRES DE ST QUENTIN MUNICIPALE

La trésorerie de St Quentin municipale intégrant les locaux du CDFIP de St Quentin, cette dernière souhaite s'aligner sur les horaires mis en place du Centre des Finances publiques de Saint-Quentin, à savoir :

ouverture le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h et fermé le mercredi toute la journée.

Comme à son habitude sur ce genre de sujet, la CGT a voté « contre »

En effet, ces restrictions des horaires d'ouverture viennent s'ajouter à des situations déjà difficiles et notamment à des « zones blanches ». Tout cela prive une partie de la population axonaise de l'accès au service public.

La CGT constate que les horaires d'ouverture des centres des finances publiques deviennent de plus en plus disparates provoquant une rupture d'égalité profonde entre les contribuables.

La CGT a rappelé également à la Direction son incompréhension de fermer les postes les mercredi car les usagers sont beaucoup plus demandeurs ces jours là en raison des temps partiels.

La CGT rappelle avec force que toutes formes de régression du service public est à proscrire. Supprimer la réception du public, c'est faciliter la fermeture des sites et la réduction de notre maillage territorial : le risque est réel.

3 - QUESTIONS DIVERSES

Lors du dernier CTL, la CGT avait interpellé la Direction sur un email du chef de poste du SIP de St Quentin informant les agents du poste concerné qu'aucun congés ne seraient acceptés pour le mois de janvier 2019 (sauf cas exceptionnel) afin d'aborder au mieux la mise en place du PAS. Pour la CGT, cet email est une remise en cause du droit au congé. C'est pourquoi nous avons demandé à la Direction de prendre position sur le sujet

Mme MARCHICA nous répétant à maintes reprises qu'elle entendait et écoutait les OS à pourtant fait un joli contre-pied en apportant son soutien indéfectible au chef de poste !!!

Les agents apprécieront très certainement...

Pour la CGT, de tels agissements de chef de poste ne peuvent perdurer et nous serons très attentifs à la situation des agents du SIP de St Quentin en ce début d'année 2019.

Nous avons également évoqué la situation de 2 agents CGT de la trésorerie de ST Quentin Municipale qui s'apparente pour nous à de la discrimination syndicale caractérisée.

Là aussi, la Direction n'a pas souhaité prendre position et reviendra vers nous dès qu'elle aura rencontré les parties concernées.

Pour la CGT, le débat n'est pas clos et nous attendons de la Direction qu'elle prenne les dispositions nécessaires.

La CGT a également demandé et obtenu qu'un PC soit mis à disposition dans la salle syndicale se trouvant à la DDFIP.

Laon, le 11 octobre 2018